EMPLOI

Le test du « Territoires zéro chômeur longue durée » démarre #8

Un nouveau bloc opératoire pour l'hôpital de Béthune-Beuvry! #12

ÉDUCATION POPULAIRE

Les sociétés de musique à l'honneur #15

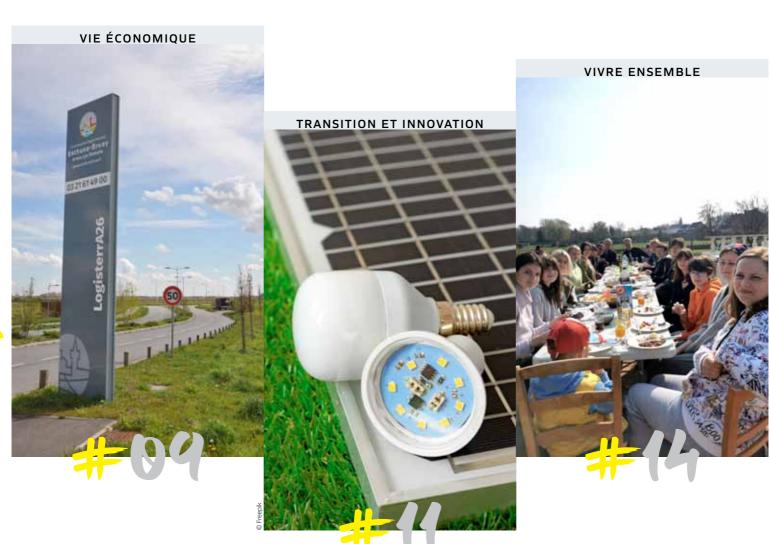












04-07 ____ Dossier

Budget 2022. Protéger et développer

08-12 ____ L'Agglo en mouvement

- 08 ___ Le test « Territoires zéro chômeur de longue durée » démarre
- 09 ___ Logisterra26, un parc d'activités en plein essor
- 10 ____ Modernisation des déchetteries de Ruitz et Béthune
- 11 ____ Performance énergétique. Être exemplaire sur les bâtiments communautaires
- 12 ____ Un nouveau bloc opératoire pour booster l'hôpital de Béthune-Beuvry

13 _____ Projet de territoire

L'heure des choix pour un territoire durable économiquement, écologiquement et socialement

14 ____ Rencontre avec

La famille Huchette qui accueille des réfugiés ukrainiens

15 ____ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle des sociétés musicales

16 _____ Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

17 _____ L'Agglo en pratique

Le diagnostic de performance énergétique (DPE)

18 ____ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

19 _____ Tribunes

Expression des groupes d'élus



Allouagne Ames

Amettes Annequin Annezin. Auchel Auchy-au-Bois Auchy-les-Mines Barlin Béthune Beugin Beuvry Billy-Berclau Blessy Bourécq Bruay-La-Buissière Burbure Rusnes Calonne-Ricouart Calonne-sur-la-Lys Camblain-Châtelain Cambrin Cauchy-à-la-Tour Caucourt Chocques Cuinchy Diéval Divion Douvrin Drouvin-le-Marais Ecquedecques Essars Estrée-Blanche Estrée-Cauchy Ferfay Festubert Fouquereuil Fouquières-lès-Béthune Fresnicourt-le-Dolmen Gauchin-le Gal Givenchy-les-La Bassée Gonnehem Gosnay Guarbecque Haillicourt Haisnes-lès-La Bassée Ham-en-Artois Hermin Hersin-Coupigny Hesdigneul-les-Béthune Hinges Houchin Houdain Isbergues La Comté La Couture Labeuvrière Labourse Lambres Lapugnoy Lières Liettres Ligny-lès-Aire Lillers Linghem Locon Lorgies Lozinghem Maisnil-lès-Ruitz Marles-les-Mines Mazinghem Mont-Bernenchon Neuve-Chapelle Nœux-les-Mines Norrent-Fontes Noyelles-lès-Vermelles Oblinghem Ourton Quernes Rebreuve-Ranchicourt Rely Richebourg Robecq Rombly Ruitz Sailly-Labourse Saint-Floris Saint-Hilaire-Cottes Saint-Venant Vaudricourt Vendin-lès-Béthune Vermelles Verquigneul Verquin Vieille-Chapelle

Violaines Westrehem

Witternesse

3





dopté fin mars par une très large majorité des élus communautaires, le budget 2022 de notre Communauté d'agglomération porte deux ambitions fortes : protéger nos habitants et développer le territoire de nos 100 communes.

Dans un contexte inédit, il est de notre responsabilité d'être aux côtés des habitants et des acteurs locaux avec une attention bienveillante. Nous avons donc renforcé nos investissements pour garantir un avenir plus serein.

En 2022, 85,7 millions d'euros d'investissement seront consacrés à la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, au développement de l'économie et l'emploi, à l'amélioration de notre cadre de vie et à la solidarité ; le tout sans toucher aux taux d'imposition et à la fiscalité.

Notre souhait de vous protéger se traduit par une action volontariste en matière de santé avec le projet de création d'un centre intercommunal de santé pour permettre l'accès aux soins et par la mise en œuvre du programme « bien-vieillir » à l'égard de nos aînés. Nous allons intensifier également notre politique en faveur de la jeunesse avec des initiatives en termes d'éducation populaire, lutter contre l'illectronisme et faciliter l'accès aux services communautaires au plus près de chez vous avec le nouveau dispositif « Agglo mobile ». De même, la protection des habitants passera par la mise à disposition de moyens renforcés pour nos pompiers communautaires.

L'environnement fait également partie de nos priorités. Ce véritable enjeu se concrétise par un programme, sans précédent, de lutte contre les inondations, une gestion optimisée et durable de la ressource en eau potable ainsi qu'une réflexion et des mesures concrètes sur la question des énergies (décarbonées, renouvelables). Nous voulons en ce domaine être attentifs à votre pouvoir d'achat et contribuer au verdissement du territoire.

En parallèle, pour développer durablement le territoire et renforcer son attractivité, nous souhaitons continuer à favoriser l'emploi, le commerce de proximité, l'innovation et l'émergence de nouvelles filières telles que « la vallée de l'électrique » ou l'économie circulaire sans oublier notre programme alimentaire territorial. Nos projets en termes d'aménagement urbain et rural ou de mobilité durable, nos équipements sportifs avec, entre autres, la réhabilitation de nos piscines ou la finalisation du centre régional des arts martiaux, y contribueront également tout comme les nombreuses animations culturelles et touristiques.

Si ce budget nous permet d'agir efficacement en faveur de la proximité, nous avons aussi fait le choix de nous projeter à plus long terme par l'écriture d'un projet de territoire. En prenant le temps d'associer l'ensemble des acteurs, élus, habitants, agents, forces vives, nous avons souhaité déterminer collectivement les actions à engager pour la décennie à venir.

La synthèse de ces contributions nous permettra d'arbitrer, d'ici l'automne, des priorités en lien avec les moyens financiers pluriannuels que nous nous sommes fixés. Notre ligne de conduite est claire : bâtir un territoire fédérateur où chaque commune comme chaque habitant trouve toute sa place. Cela prend du temps pour conduire sans brutalité les réformes attendues et nécessaires! #

> Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- www.bethunebruay.fr ♠ Agglo Béthune-Bruay agglobethunebruay
- Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane 100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart. Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires. Conception et mise en page : avantmidi.fr. Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys

mprimé sur papier recyclé). Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 118 832 exemplaires. ISSN : 2553-4203. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE





BUDGET 2022

Protéger et développer

Le budget 2022 traduit la volonté de la Communauté d'agglomération d'accompagner les besoins des habitants dans un contexte post-covid de reprise économique, de plus de cohésion et d'urgence climatique. Malgré une situation financière nationale incertaine, la stratégie budgétaire communautaire poursuit plusieurs objectifs majeurs:

- Privilégier l'investissement, facteur d'activités et d'emplois
- Contenir le fonctionnement pour dégager des capacités d'autofinancement propres à réaliser le programme d'investissement et maintenir un niveau de service public de qualité
- Stabiliser les taux d'imposition et maitriser le recours à l'emprunt. #

Le budget primitif 2022



LE BUDGET

2 AMBITIONS MAJEURES

PROTÉGER LES HABITANTS

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

« Grâce aux efforts de gestion entrepris l'an dernier, la Communauté d'agglomération retrouve des marges de manœuvre afin de répondre au mieux aux attentes exprimées par les communes, les forces vives et les habitants tout en veillant à ses grands équilibres financiers.

Dans le même esprit, suite à un audit financier, nous disposons d'une projection budgétaire pluriannuelle nous permettant de savoir où nous allons précisément pour les 10 prochaines années. Un gage d'une gestion saine et maîtrisée.

Pour 2022, ce budget entend répondre, par les choix que nous proposons, aux urgences économiques, écologiques et sociales auxquelles notre territoire doit faire face.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation et notre détermination. Nous nous attacherons, dans nos interventions, à privilégier la proximité avec nos habitants et la coopération avec nos communes, des plus grandes aux plus petites sans aucune distinction.»

Hervé Deroubaix Vice-Président en charge des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique



LES PRINCIPAUX



17 M[€]

ASSAINISSEMENT

pour la surveillance, l'extension et la réhabilitation des réseaux, les études et travaux... dont

6 M€ pour la création de bassin d'orage



10,6 M[€]

EAU POTABLE

pour la sécurisation de la ressource en eau potable, le pilotage et la surveillance des réseaux.



7,7 M€

DÉCHETS

pour l'achat de materiels de collecte, la réhabilitation des déchetteries, le centre de tri et le centre de valorisation énergétique



6,5 M€

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

pour le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI Lys) hors subvention de 1,4 M€



4,5 M[€]

EAUX PLUVIALES

pour la réhabilitation et l'amélioration des réseaux, la création de bassins de rétention d'eaux pluviales, la surveillance des déversoirs d'orage...



2,3 M[€]

ENVIRONNEMENT

au profit des trames verte et bleue, principalement sur la requalification de la Vallée Carreau (Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines)





CRÉATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL DE SANTÉ





MOYENS RENFORCÉS & RÉNOVATION DU CENTRE DE 1ère INTERVENTION DE CUINCHY

PRIMITIF 2022

INVESTISSEMENTS*



7,2 M[€]

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6 M[€] pour l'aménagement des zones et des bâtiments économiques...



SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

pour les subventions aux entreprises, les aides habitat, le Fonds de transition énergétique, PASS mobilité et déploiement de la fibre optique...

13,3 M[€] **SPORT & JEUNESSE**

6,5 M[€] pour le Centre régional des arts martiaux 5.6 M[€] pour la réhabilitation des piscines



5,1 M[€]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1,9 M[€] pour les pôles et parkings des gares 0,6 M[€] au profit de l'électromobilité **0,8 M**[€] pour les aménagements fluvestres...



PATRIMOINE

dont **1,6 M**[€] pour la rénovation énérgétique des bâtiments communautaires 2.5 M[€] pour la rénovation des voiries et des réseaux d'éclairage publics communautaires...

CULTURE



0,2 M€ pour la préservation de la Chartreuse des Dames à Gosnav

PROXIMITÉ



RECONDUITE DES FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES

dont le fonds d'urgence pour les communes de moins de 1000 habitants

MISE EN SERVICE DE L'AGGLOMOBILE

sur tout le territoire



BUDGET 2022 317 M€

FONCTIONNEMENT

213 M[€]

POUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS

INVESTISSEMENTS* (HORS DETTE DE 18 M€)

85,7 M[€]

POUR PRÉPARER L'AVENIR

AVEC 3 PRIORITÉS

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

dont la lutte contre les inondations et le schéma de l'énergie

LE DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE**

dont l'emploi et l'innovation

LE CADRE DE VIE & LA SOLIDARITÉ dont la santé et

les relations à l'usager







D'AUGMENTATION DES TAUX

D'IMPOSITION



DETTE MAITRISÉE

et une capacité préservée



EMPLOI

Le test « Territoires zéro chômeur de longue durée » démarre !

La Communauté d'agglomération a la volonté d'agir fortement en faveur de l'emploi. Elle est engagée donc dans l'expérimentation "Territoires zéro chômeur" qui a pour objectif de démontrer qu'il est possible, à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.



😽 Ce dispositif repose sur trois constats :

- tout le monde a des compétences utiles professionnellement,
- de nombreux postes ne sont pas pourvus dans les entreprises,
- · créer un emploi est un bon investissement.

L'objectif de ce projet est multiple :

- articuler les ressources du territoire pour lutter contre l'exclusion sociale et les inégalités professionnelles
- valoriser les compétences des demandeurs d'emploi de longue durée et, à terme, créer leur propre emploi avec la création d'entreprises à but d'emploi (EBE)
- maintenir le dynamisme économique de la Communauté d'agglomération.

Ce projet doit se construire à l'échelle d'un territoire de 5 à 10 000 habitants, dont 400 personnes privées d'emploi durablement maximum. Un appel à manifestation d'intérêt a donc été lancé auprès des communes du territoire, pour définir un périmètre d'expérimentation du dispositif. Ce dernier désormais connu - Annezin et Labeuvrière -, l'Agglomération démarre le projet et les collaborations avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux (partenaires de l'emploi, entreprises, associations...) sur notre territoire. Le premier comité local pour l'emploi, qui pilotera cette action, va d'ailleurs se tenir courant mai. Un projet à suivre!#

39

PRIORITÉ

Des projets réussis sur d'autres territoires grâce au dispositif

La Fabrique de l'emploi à Tourcoing/ Loos (59): Cette entreprise à but économique associative développe de multiples activités gérées et animées par ses 144 salarié(e)s euxmêmes, dans 7 secteurs d'activités.

Tezea à Pipriac (35) : En seulement 10 mois, cette EBE a déjà embauché 50 chômeurs de longue durée sur **81 salariés :** des emplois en CDI au SMIC à temps plein s'ils le souhaitent, et dans de bonnes conditions de travail.

ELAN à Jouques (13) : Cette entreprise éco-responsable s'inscrit dans une démarche de développement durable. Elle propose de nombreux services (recyclerie, réparation de vélo, laverie, entretien de sépultures...). Elle vient de fêter ses 5 ans et compte **66 salariés. #**



EN CHIEFRES



6 communes

communes retenues : Annezin (5907 habitants) et Labeuvrière (1974 habitants)

demandeurs d'emploi de longue durée concernés

Le taux de chômage a baissé sur notre territoire!



Il est passé de 11,3 % au premier trimestre 2017 à 8,9 % au premier trimestre 2021 sur notre zone d'emploi (Source INSEE – Taux de

chômage localisé)

Trii -6,1%

Le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 6,1 % en 2021 (Source: Pôle Emploi)



Au 31 décembre 2021, notre zone d'emplois comptait 23 100 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues.

PRIORITÉ DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Logisterra 26, un parc d'activités en plein essor



Inauguré en 2018, le parc d'activités Logisterra26, situé sur les communes de Nœux-les-Mines et Labourse, continue son développement. De nouvelles arrivées d'entreprises sont annoncées, ainsi qu'un important projet de développement immobilier porté par le promoteur Linkcity.

À quelques centaines de mètres de l'échangeur 6.1 de l'A26, à l'entrée de la zone industrielle n° 1, sur le contournement de Nœux-les-Mines, Logisterra26 a pour vocation première la logistique -d'où son nom-. Que ce soit pour du stockage, du transport ou du e-commerce, cette zone a été aménagée par l'Agglomération pour un montant total de 5,4 M€.

TWV, la première entreprise de Logisterra26. -

Composé de plusieurs lots, ce parc d'activités a d'abord été investi par l'entreprise de logistique TWV qui y a installé ses entrepôts ainsi qu'une aire de services dédiée aux poids lourds. Parking sécurisé, caméras de surveillance, agent de sécurité, wifi, restauration... Ces nouveaux services rencontrent un vif succès.

Une activité prospère, au point que l'entreprise réalise une extension de son parking et hub de services aux poids lourds ainsi que de son bâtiment logistique. Un bâtiment de 6 000 m² est en cours de construction et devrait permettre la création de 10 emplois.

De nouvelles implantations à venir. – Trois nouvelles entreprises vont s'implanter sur le parc d'activités.

HDF Emballages, société spécialisée dans le recyclage de palettes, investit dans un nouveau bâtiment, de nouvelles machines et prévoit de recruter 30 personnes.

Voé Granulé, dont le fondateur a créé sa première entreprise au centre Fleming, à Béthune, va profiter de l'installation d'HDF Emballages et récupèrera en circuit très court sa matière première. 2 000 tonnes de granulés, qui serviront à alimenter une vingtaine de chaufferies (soit 2 à 3 000 logements), sortiront chaque année de ce nouveau site de production, qui devrait ouvrir au premier trimestre 2023.

Enfin, **Pomona Episaveurs**, grossiste alimentaire à l'étroit à quelques encablures de là dans la Zl n° 1, s'offre un bâtiment de 14 000 m², assure son développement et permet d'ajouter 200 emplois à l'horizon 2023 au compteur du parc d'activités.

Un projet d'aménagement (lire ci-dessous) complètera l'offre proposée sur Logisterra26, lui permettant de devenir un site clé de la logistique dans la région. #

Le projet d'aménagement Linkcity sera livré à l'été 2023

Depuis la création de Logisterra26, une partie foncière du parc est destinée à être aménagée par le promoteur privé Linkcity. Ce projet prévoit le développement de deux ensembles immobiliers de 36 000 m² et 60 000 m² permettant l'accueil de 1 à 8 utilisateurs

En décembre dernier, un appel à investisseur a été lancé. La société, qui deviendra propriétaire du site et gèrera ces bâtiments et les entreprises qui y seront accueillies, sera prochainement connue. #







Logisterra26, c'est un parc d'activités de

55 ha

dont 24 ha dédiés au projet Linkcity. Ce projet prévoit 2 ensembles immobiliers et ambitionne la création de 500 emplois directs



entreprises s'implantent sur le parc d'activités en 2022-2023 pour 295 emplois attendus



destinés à la création d'un hôtel d'entreprises pour accueillir de nouvelles entreprises



de foncier encore disponibles



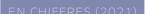




PRIORITÉ PRI

Modernisation des déchetteries de Ruitz et Béthune





5995 tonnes de déchets (hors déchets verts) collectées dans les 12 déchetteries dont : **4726** tonnes à Ruitz et **8 800** tonnes

Près de 12 000 bennes de déchets compactés ont été acheminées des 12 déchetteries vers des centres de traitement



De février à mai 2022, l'Agglomération a entrepris d'importants travaux de rénovation dans deux de ses douze déchetteries. Elle continue ainsi son plan de modernisation des équipements de collecte et de traitement des déchets. Bilan de fin de chantiers à Béthune et à Ruitz.

Herroyclage, + de valorisation, - d'élimination - La Communauté d'Agglomération met en œuvre son « plan déchetteries » prévoyant à la fois la modernisation de ses équipements et l'optimisation de son service de proximité. Si l'un des buts est d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, la collectivité fait surtout évoluer ses équipements pour répondre aux exigences règlementaires et aux enjeux de l'économie circulaire (limiter la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production des déchets).

✓ Un service de collecte en déchetterie optimisé – Après deux mois de travaux et une courte fermeture au public, les déchetteries de Ruitz et de Béthune ont dévoilé leurs évolutions.

À Ruitz, l'entrée du site a été dissociée de l'entrée du centre de tri, évitant désormais la croisée des camions et des véhicules de particuliers. La circulation y est plus fluide et plus sûre.

Sur les deux sites, les capacités de stockage ont été étendues et sécurisées. Un local clos de 50 m² réservé aux huiles, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) a été construit face à chaque accueil. Pour éviter que les équipements ne saturent trop vite, des espaces supplémentaires ont été aménagés. À Ruitz, 170 m² peuvent accueillir 8 bennes tampons. À Béthune, une zone de dépôt pour les déchets verts de 160 m² permet d'assurer une transition rapide vers la plateforme de broyage voisine et de libérer deux emplacements pour d'autres besoins. Enfin, les systèmes de récupération et de traitement des eaux des deux sites ont été mis aux normes.

Coût total de ces opérations : près de 580 000 €. Lors de sa visite de chantier, le 22 mars, le Président, Olivier Gacquerre a annoncé la réalisation de travaux similaires sur les déchetteries de Nœux-les-Mines et de Calonne-Ricouart. Nous reviendrons sur ces projets dans un prochain numéro. #



Vers le « zéro déchet »

Le « plan déchetteries » contribuera à atteindre les objectifs de la stratégie déchets que s'est fixée la Communauté d'Agglomération :

- **réduire de 15 %** les quantités de déchets ménagers par rapport
- valoriser 67 % des déchets ménagers
- limiter le stockage des déchets en centre d'enfouissement
- optimiser le service de collecte
- maîtriser le coût de gestion des déchets #

Plus d'informations : (T) 03 21 57 08 78 collecte@bethunebruay.fr www.bethunebruay.fr/les-dechetteries

Étre exemplaire sur les bâtiments communautaires

La Communauté d'agglomération met l'accent sur l'efficacité thermique de ses bâtiments publics. Avec une enveloppe d'investissement pour 2022 de 4,6 millions d'euros allouée à son projet de rénovation globale, elle continue d'accélérer la transformation écologique et énergétique du territoire.

Si l'Agglomération, désireuse d'agir dans la lutte contre le réchauffement climatique, dispense des conseils aux particuliers et aux entreprises dans le but d'encourager le développement des énergies propres et favoriser les économies d'énergie, elle se doit aussi et avant tout d'être exemplaire.

Une stratégie patrimoniale à long terme.

- Une phase d'inventaires et de diagnostics en termes de consommations et de performances énergétiques est entamée depuis 1 an. Aujourd'hui, un plan de rénovation thermique est en cours d'écriture pour une trentaine de bâtiments (sur les 75 bâtiments communautaires*). En fonction des priorités identifiées, des travaux seront engagés sur le bâti (isolation, menuiserie...) ainsi que pour l'installation de systèmes performants (chauffage, production d'eau chaude...).

Plan solaire, des exemples concrets de rénovation - Le plan solaire communautaire a démarré en 2019 avec le projet REVE, grâce auquel l'Agglomération approvisionne en énergie



Ludovic Idziak, vice-président en charae de l'environnement et du Plan Climat Air Énergie Territorial

Une partie du patrimoine bâti communautaire est vieillissant. énergivore et nécessite des investissements indispensables pour : réduire les dépenses énergétiques (chauffage, éclairage...); réduire les émissions de gaz à effet de serre et ainsi améliorer la qualité de l'air ; optimiser le confort des usagers. Visant la performance et l'excellence, l'Agglomération a programmé, en plus des mesures imposées par la loi, des actions sur le long terme notamment dans son Plan Climat Air Énergie Territorial 2020-2026.#



la totalité de ses véhicules électriques, via 180 panneaux solaires posés sur le toit de l'hôtel communautaire de Béthune. Deux autres projets de solarisation débuteront cette année. Après que l'isolation des toitures soit renforcée, des panneaux solaires seront installés sur l'antenne communautaire de Nœux-les-Mines (522 m²) et sur le centre tertiaire Jean-Monnet à Béthune (108 m²). L'Agglomération en attend une production de près de 121 000 kilowattheures. De quoi couvrir 50 % des besoins électriques et réduire d'autant les dépenses énergétiques de ces deux bâtiments. Ce plan ambitieux continuera à se déployer au fil du temps, avec, entre autres, la valorisation des surfaces foncières et bâties inutilisées (bâtiments, friches...).

😽 70 % d'économies sur l'éclairage public –

C'est une action peu « visible » mais fort efficace. En 5 ans, l'Agglomération a su faire une économie financière considérable grâce à la rénovation et à l'optimisation de l'éclairage de ses 43 zones d'activité. Elle a remplacé les lanternes vétustes par des diodes électroluminescentes (LED) et déployé des nœuds communicants permettant de moduler la puissance à distance.

Enfin, dans l'attente d'opérations de rénovations importantes, les locaux sont peu à peu conformés à des usages économes en énergie (éclairage paramétré des bureaux, chauffage programmable...). #

facture énergétique annuelle de l'Agglomération (électricité, gaz, eau, éclairage et chauffage urbain)

de consommations énergétiques Objectif fixé d'ici 2030 (par rapport à 2020)



Accompagnement des communes et des propriétaires



(CEP). À la demande des élus souhaitant maitriser leurs dépenses énergétiques, les CEP effectuent un bilan global du patrimoine communal (mairie, écoles, salles...) et présentent des préconisations concrètes et hiérarchisées. Pour la population, cette mission de conseil est assurée par les conseillers France Renov.

Soucieuse de faciliter davantage la réalisation de travaux de performance énergétique, l'Agglomération, sur son budget propre, bonifie les aides nationales. Les fonds de concours ou encore le fonds de transition énergétique sont des coups de pouce incitateurs pour les collectivités et les propriétaires. #

Plus d'informations: (T) 03 21 61 50 00



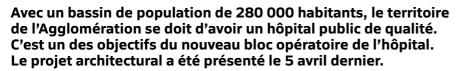
^{*} Le patrimoine bâti communautaire compte tous les bâtiments gérés par l'Agglomération : administratifs ; économiques (relais, pépinières, hôtels d'entreprises...); sportifs (piscines, base nautique, stade de glisse...); culturels; services à la population (CPI, refuge) ; et inhérents à la gestion des déchets (déchetteries, centre de tri...).



SANTÉ

Un nouveau bloc opératoire pour booster l'hôpital de Béthune-Beuvry





Lumineux, ouvert sur l'extérieur et moderne... Pas de doute, ce nouveau bloc opératoire deviendra un bâtiment emblématique. Le projet architectural sera à la hauteur de l'attente, longue d'une quinzaine d'années, du personnel soignant et des patients.

De nouvelles spécialités et plus de places. -

Fruit de l'implication et du travail collaboratif de nos élus et des équipes administratives et médicales du centre hospitalier, le bloc offrira de nouvelles spécialités à l'hôpital de Béthune-Beuvry : chirurgie ophtalmologique, urologique ou encore ORL.

L'un des objectifs de cette modernisation est aussi d'ouvrir 20 places supplémentaires dans l'unité de chirurgie ambulatoire : un mode de prise en charge, contemporain, innovant, adapté aux attentes des patients et aux réalités de la chirurgie moderne.

Le bloc actuel continuera de fonctionner durant toute la durée des travaux qui débuteront cet été. La livraison du nouveau bloc opératoire est prévue pour fin 2023.

« Dès ma prise de fonction en juillet 2020, j'ai visité l'hôpital et pris conscience que le bloc opératoire devait être modernisé, voire reconstruit. Ce nouvel outil est le marqueur de la refonte stratégique de l'hôpital. Son organisation est pleinement centrée sur le patient et son parcours de soin. »

Bruno Donius, directeur du centre hospitalier de Béthune-Beuvry

"Ambitions 2025 : réussir ensemble"

Ce pacte de performance pensé par les hôpitaux publics de l'Artois, consiste, pour le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry à : développer l'activité chirurgicale (avec le nouveau bloc) ; augmenter la capacité d'hospitalisation (+ 29 lits) et accueillir 1 000 naissances par an à la maternité (rénovation des chambres et consultations avancées).



À l'occasion de la Journée nationale de l'accès au droit, qui aura lieu le mardi 24 mai 2022, les « points-justice » de l'Agglomération organisent une pièce de théâtre « Stop aux discriminations » avec la compagnie La Belle Histoire, à 14h30 à la Fabrique à Béthune. Présents lors de la représentation, les délégués au défenseur des droits présenteront leurs missions et expliqueront comment dénoncer ces discriminations. #

INFOS

Gratuit, ouvert à tous et sur réservation par mail à pointjustice@bethunebruay.fr ou (T) 03.62.61.48.90.

EN CHIEFRES

Le nouveau bloc opératoire

millions d'€ C'est le coût

d'€ salles d'opérations, coût contre 5 ojet sur l'ancien

20 places créées en chirurgie

ambulatoire

interventions annuelles attendues contre 6 000 actuellement

6 000 actuelleme

emplois créés : postes d'infirmiers, infirmiers

spécialisés, aides-soignants, brancardiers et anesthésistes



L'heure des choix pour un territoire durable économiquement, écologiquement et socialement





Après la phase de concertation de la population, menée de décembre à avril, et qui a permis de confirmer les enjeux et objectifs du projet de territoire, vient le temps des choix. Les élus se sont donc retrouvés en avril dernier en séminaire, afin de déterminer ensemble les projets à mettre en œuvre pour les 10 années à venir.

Ainsi, pour chaque fonction sociale liée au quotidien des habitants – travailler, être en forme, apprendre, habiter, se déplacer, s'épanouir –, des enjeux ont été déterminés tout au long du processus d'élaboration du projet de territoire. Pour chacun d'entre eux, des objectifs opérationnels avec des actions concrètes à mettre en œuvre ont été proposés.

Lors de ce séminaire, les élus, répartis en groupes, ont débattu, pour chaque fonction sociale, des enjeux et objectifs à prioriser. Munis de leur téléphone portable, ils ont voté pour les objectifs qui leur semblaient prioritaires. Par exemple, pour la fonction sociale « s'approvisionner », l'un des enjeux est de garantir la qualité et l'approvisionnement en eau du territoire. Dans cet enjeu, deux objectifs : assurer une distribution efficace à moindre coût et préserver la ressource et les lieux de captage. Cet objectif a remporté le plébiscite des élus à hauteur de 54%, et apparaît comme prioritaire.

Une quarantaine d'objectifs opérationnels priorisés. – Ils vont désormais être confrontés au réel, afin de savoir s'ils sont réalisables. Il faut donc désormais déterminer si le budget de l'Agglomération, ses équipements et ressources humaines permettront de mener à bien les actions choisies, et de réajuster tous ces paramètres pour s'en donner les moyens.

Le travail continue, donc, mais les élus sont confiants. « L'optimisme l'emporte chez les habitants, nous l'avons vu, entendu lors de la concertation. Les enjeux que nous avons identifiés et priorisés sont en phase avec leurs attentes », indiquait Ludovic Idziak lors de ce séminaire. Avis partagé pour Olivier Gacquerre, président de l'Agglomération, qui a ajouté : « Le projet de territoire est notre feuille de route collective, la destinée commune dans laquelle on veut s'engager. C'est à nous, élus, de montrer que l'on est capables de porter la voix des habitants. » #

La concertation grand public

Elle aura duré plusieurs semaines.
800 personnes y ont contribué, que ce soit lors des réunions publiques, des rendez-vous dans les lieux publics ou via l'enquête en ligne menée en février dernier. Par ailleurs, nous reviendrons le mois prochain sur la participation des jeunes. La méthode est originale, efficace, elle est d'ailleurs observée par les territoires voisins et même au niveau national.

Retrouvez-la en images via ce QR Code :





Rencontre avec... la famille Huchette qui accueille des réfugiés ukrainiens

Daniel et Nataliya Huchette, couple franco-ukrainien habitant Ham-en-Artois, ont été directement impactés par la guerre qui sévit actuellement en Ukraine. Ils ont de la famille, des amis là-bas. Ils ne pouvaient rester sans rien faire. Partons à leur rencontre.



En prenant la route pour Ham-en-Artois à la rencontre de la famille Huchette, nous savions que nous partions pour une rencontre riche en émotion...

Nous avons rendez-vous dans le bureau du maire, Pierre Selin, avec Daniel Huchette, Vlada et Sonia, deux jeunes Ukrainiennes qui ont quitté leur pays aux premières heures du conflit. Dès les premiers échanges, nous prenons conscience que cette guerre qui parait loin est en fait très proche.

Un engagement dès les premiers instants

Dès l'annonce du conflit, Nataliya Huchette et son fils sont partis à la frontière entre la Pologne et l'Ukraine pour venir en aide aux premiers réfugiés. Avec l'association « First Aid », ils y ont amené vivres, médicaments, trousses de premiers secours.

Daniel, lui, pendant ce temps, réceptionnait les dons des voisins, amis ou encore d'habitants du village. « Ham est un petit village. Tout le monde se connaît. Les gens sont venus spontanément nous apporter des dons pour l'Ukraine ». Il organisait en parallèle, le futur accueil des réfugiés. « Nous n'avons pas réfléchi et avons agi spontanément pour venir en aide au plus grand nombre. À l'heure actuelle, 35 réfugiés sont passés par la maison avant d'être accueillis chez des amis ou des voisins. Deux mamans avec leurs enfants et notre nièce Vlada sont encore chez nous en ce moment. »

Vlada a atterri en France le 2 mars dernier. Elle fait partie des premières Ukrainiennes rapatriées. À la narration de son périple, l'émotion dans sa voix est palpable : « Je suis restée 4 jours et 3 nuits à la frontière polonaise avant de réussir à quitter l'Ukraine. Mes parents sont restés à Kharkiv. à l'endroit où la situation

La famille Huchette s'est organisée pour rapatrier des réfugiés ukrainiens en France. Un ami polonais a fait plusieurs fois la route jusqu'à la frontière pour ramener des réfugiés à l'aéroport de Krakovie.

Pierre Selin, maire de Ham-en-Artois.

est la plus critique ». Aujourd'hui, elle vient en aide à ses compatriotes qui ne parlent pas notre langue pour se faire comprendre dans leurs nouvelles familles d'accueil.

Une solidarité collective

La commune de Ham-en-Artois est en contact direct avec la Préfecture et la Sous-Préfecture pour régulariser au plus vite les situations des Ukrainiens rapatriés. L'obtention d'une autorisation provisoire de séjour leur permet de travailler en France le temps de leur séjour. La commune facilite également l'intégration des enfants au sein des écoles de la ville et collèges et lycées des communes voisines. D'ailleurs, la ville d'Isbergues a mis à disposition deux logements pour l'hébergement de familles. Au niveau de l'Agglomération, une collecte a eu lieu sur tout le territoire. Les communes y ont répondu et les dons ont été transportés jusqu'en Pologne, principalement dans les communes jumelées (156 palettes), pour être distribués directement aux familles ukrainiennes. #



Que vous soyez un particulier ou une association, il y a plusieurs façons d'être solidaire. Rendez-vous sur le site jaccueillelukraine.org pour savoir de quelle manière.

100% Agglo vous parle de nos... sociétés musicales



Harmonies, batterie-fanfares, orchestres, chorales, brassband... Les sociétés de musique font partie de notre « paysage sonore ». Cet héritage culturel est aujourd'hui perpétué par des musiciens amateurs passionnés bien décidés à œuvrer au développement de la pratique musicale collective.

« Musique du peuple », tradition du bassin minier. – Si elles rythment toujours les cérémonies, les fêtes locales et certains événements caritatifs, les plus anciennes sociétés de musique amateur ont été créées il y a plus de 160 ans par les compagnies minières encourageant la pratique des loisirs. Aujourd'hui, sur les 600 sociétés référencées en Hauts-de-France, le territoire en compte une cinquantaine.

Bien que le nombre de formations et de pratiquants ait diminué ces dernières décennies, les sociétés de musique ne sont pas éteintes, bien au contraire. Intercommunales, municipales ou associatives, les structures sont dirigées par des bénévoles, des salariés ou des musiciens professionnels ou non... Elles s'inscrivent toutes dans le même mouvement d'éducation populaire et partagent la même volonté, de donner envie de faire de la musique en collectif.

École(s) de la vie. – De plus en plus de formations musicales veulent « dépoussiérer » leur image et, avec le soutien entre autres des municipalités, se renouvèlent en formant des jeunes via les écoles de musique, en modernisant leurs répertoires et en élargissant leur programmation, ne se contentant plus de se produire uniquement pour des concerts traditionnels comme celui de la Sainte-Cécile. Régulièrement, des centaines de musiciens, quels que soient leur âge et leur niveau artistique se rencontrent et s'entraînent à la pratique instrumentale et au chant avec des directeurs musicaux (ou chefs) passionnés.



Pépinières révélatrices de jeunes talents. – Des jeunes du territoire, pour ne citer qu'eux, Alexis Demailly (Haillicourt) et Marc Geujon (Gonnehem) ont suivi leurs classes en amateur avant d'accéder aux grands conservatoires jusqu'à devenir solistes à l'Orchestre national de l'Opéra de Paris!

Les harmonies et autres sociétés de musique de notre territoire, constituent une partie du patrimoine immatériel, culturel vivant et l'heure est à sa reconnaissance!

Pour booster cette dynamique de renouvellement et fédérer les sociétés locales, s'est créé en 2020 sur le territoire, le Collectif représentant les ensembles de musique amateur (CREMA). Dirigé par Amaury Bart, président de l'harmonie de Burbure, 25 associations y adhèrent déjà et des projets ambitieux commencent à se mettre en place. #



AU HASARD DE SALLES DE RÉPÉTITION ET DE CONCERT













- 1. Musique municipale d'Allouagne. 2. Harmonie L'avenir de Burbure. 3. École de musique L'avenir de Camblain-Châtelain. 4. Harmonie d'Union lyrique de Gosnay.
- 5. Harmonie L'écho de la Clarence de Lapugnoy. 6. Les amis de la percu (structure intercommunale)

V2SQUESTI2NS... →N2SRÉP2NSES

Vous avez une question liée à l'Agglomération ? Cette rubrique est la vôtre !

Un cours d'eau passe par mon terrain, quelles sont mes obligations?

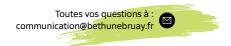
Si l'une des missions principales de l'Agglomération est de veiller au bon état écologique des cours d'eau (610 km) par des travaux de restauration, il faut savoir que tous les propriétaires de parcelles attenantes à un cours d'eau sont chargés de son entretien. L'eau et les cours d'eau constituent

un bien commun et une ressource essentielle. L'entretien des cours d'eau est une obligation, qui doit être mise en œuvre dans le respect de ces écosystèmes fragiles.

Un bon entretien de cours d'eau vise deux objectifs : la qualité (protéger l'écosystème) et le bon écoulement (libre circulation et continuité des eaux). L'entretien régulier, précisé par le Code de l'Environnement, consiste en :

- l'enlèvement des embâcles, ces accumulations de débris (végétation, rochers, bois) et amats de terre, flottants ou non,
- l'élagage ou le recépage (coupe) de la végétation des rives (le dessouchage est interdit),
- le faucardage (coupe des plantes aquatiques) localisé. #









Plusieurs équipements communautaires proposent des animations particulières pour fêter l'anniversaire de vos enfants ou même le vôtre!

Vous pouvez proposer à votre enfant, s'il est âgé de plus de 7 ans, un atelier thématique (peinture, modelage, carnet d'explorateur) suivi d'un goûter le mercredi à Labanque, notre centre d'art contemporain, situé à Béthune.

Pour les enfants comme les plus grands, la base nautique de Beuvry organise des anniversaires ludiques et sportifs. Au programme : escalade, tir à l'arc, disc golf, canoë, paddle ou VTT. Les activités sont à la carte c'est à vous de choisir ! À tout âge, il est aussi possible de profiter d'une session d'1h de ski à Loisinord, à Nœux-les-Mines. Surprise du chef : crêpe et boisson sont comprises dans le forfait. Enfin, les casse-cous ou les amateurs de sensations fortes peuvent fêter leur anniversaire à la base ultra légère à Bajus, qui propose simulateur de vol, pilotage de drone... Retrouvez toutes



Infolys.fr est un dispositif de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau et au risque d'inondation, développé par le Symsagel*. Par le biais d'une multitude de supports numériques adaptés, il s'adresse aux collectivités, aux élus mais aussi aux citoyens. Une chaîne YouTube et une page Facebook sont notamment alimentées régulièrement de vidéos pédagogiques ou d'articles pour diffuser les bonnes pratiques et les bons réflexes pour protéger l'eau, prévenir les inondations, et préserver les zones humides. Depuis peu, le Symsagel* propose aussi un accompagnement aux établissements scolaires pour faire face aux risques d'inondations afin de mieux identifier le risque et la vulnérabilité de leurs locaux. Des contenus de sensibilisation. des experts et formateurs sont mis à disposition, et des exercices de simulation sont possibles. Rendez-vous sur **Infolys.fr** pour retrouver toutes leurs publications et participer à votre tour à la sauvegarde de cette ressource vitale qu'est l'eau. #

*Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Lys



les infos sur notre site internet : www.bethunebruay.fr. #

Le diagnostic de performance énergétique (DPE)

Le DPE est une estimation de la consommation d'énergie et des taux d'émission de gaz à effet de serre de votre logement.



Il doit être intégré au
dossier de diagnostic
technique (DDT) et être remis à
l'acquéreur ou au locataire en cas de

vente ou location d'un logement.



Il doit être établi par un professionnel certifié

Annuaire:

http://diagnostiqueurs.din. developpement-durable.gouv.fr/ index.action



Prix variable mais généralement compris entre **100€ et 250€**



La durée de validité est de **10 ans**



Étant **opposable**, il est donc possible de demander **réparation** d'un manquement aux obligations du vendeur/locataire ou du diagnostiqueur immobilier.

IL DOIT CONTENIR AU MINIMUM:

- Les caractéristiques du logement et le descriptif des équipements
- La quantité annuelle d'énergie consommée ou estimée et l'évaluation des dépenses annuelles de consommation
- L'évaluation de la quantité d'émissions de gaz à effet de serre (GES)
- L'information sur les énergies d'origine renouvelable produites par les équipements
- L'information sur les conditions d'aération ou de ventilation, accompagnée de recommandations pour améliorer les performances
- Le classement du logement en application d'une échelle de référence (étiquette Énergie)
- Le classement du logement prenant en compte la zone climatique et l'altitude (étiquette Climat),
- Les recommandations pour améliorer la performance énergétique du logement accompagnées d'une évaluation du coût et de l'efficacité.
- La dernière attestation d'entretien annuel de la chaudière

Plus d'infos: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16096











(# Mise à l'honneur des Artisans en' Or. Coiffeur, boucher-charcutier, menuisier, couvreur... Tous types d'artisans étaient à l'honneur le 21 mars dernier à Loisinord. Entre les labels récompensant la bonne tenue de l'entreprise, l'excellence artisanale ou le talent des apprentis, 31 distinctions ont été remises lors de la cérémonie.

2# Raid'Agglo à Oblinghem.

Il faisait frais mais le soleil était au rendez-vous en ce dimanche matin du 27 mars. L'occasion pour les randonneurs de ressortir chaussures de rando, bâton de marche et lunettes de soleil. 3 parcours leur étaient proposés par l'Agglomération : 5, 10 et 15 km.

3# Un mini-raid accueilli à la base nautique communautaire de Beuvry.

Notre destin

Une cinquantaine de jeunes âgés de 12 à 18 ans se sont affrontés par équipe de 4 au cours d'un relais en canoë, d'un run bike, d'un biathlon (course d'orientation et tir à l'arc) et ont découvert l'escalade à la base nautique, le 11 avril dernier.

4# Des animations dans le cadre du printemps des Poètes. Profitant du « printemps des poètes » la

Communauté d'Agglomération a inventé des animations culturelles sur le thème de l'eau. Des ateliers, des expositions et des lectures ont été organisés durant le mois de mars dans les communes d'Auchy-les-Mines, Barlin, Béthune, Bruay-La-Buissière, Cauchy-à-la-Tour, Lillers, Sailly-Labourse et Verquigneul.



Les tribunes libres sont rédigées par les groupes d'élus qui font partie du Conseil communautaire. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, les textes sont publiés tels qu'ils nous sont envoyés. Ils sont limités à 1 500 caractères espaces compris. Les signataires de ces tribunes libres sont entièrement responsables de leur contenu.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

Le 29 mars, le budget 2022 a été soumis au vote des élus communautaires. Ce « budget méthodologique », comme l'a qualifié notre Président Olivier Gacquerre, a été voté à une très grande majorité. En effet, nous avons noté une seule opposition et 18 abstentions du groupe Gauche Citoyenne. Une abstention que nous ne comprenons pas, ce budget étant la traduction du rapport d'orientations budgétaires, qui avait été adopté à l'unanimité. Il s'efforce de remettre à plat les finances de notre Agglo, tout en dégageant des possibilités d'investissements à hauteur de 86 millions d'euros pour l'année 2022, en priorité dans les domaines de la santé, de la solidarité, de l'emploi et de l'environnement. Nous espérions une coopération sur des sujets si importants qui ont pour ambition d'améliorer le quotidien de nos habitants.

Depuis deux années de gouvernance, notre travail commun a permis d'inverser l'effet ciseau qui menaçait nos capacités d'investissement. Cette réussite démontre clairement notre gestion rigoureuse du fonctionnement de l'agglo.

A la lecture de ce budget, on constate également que la fuite en avant des investissements est terminée. Ils sont maintenant prévus sur le long terme, en fonction de nos possibilités, arbitrés et décidés par l'ensemble des élus qui siègent. L'audit que nous avons mandaté nous garantit une vision claire à 10 ans de notre avenir commun et nous offre une flexibilité capable de faire face aux imprévus, ce qui est essentiel dans une situation économique fragile. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Coup d'accélérateur dans la lutte contre les inondations

En septembre 2020, nous avions constaté que de nombreux ouvrages inscrits au programme de prévention contre les inondations pourraient difficilement être engagés dans les délais impartis par l'Etat car les ressources dédiées par la CABBALR étaient insuffisantes pour assurer le suivi technique et administratif de ces dossiers nécessitant la mobilisation de nombreux intervenants.

Au sein du nouvel exécutif, nous avons mobilisé les moyens nécessaires à la réalisation du PAPI en dotant les équipes chargées de ce dossier des ressources nécessaires et en adoptant un fonctionnement en mode projet qui a permis de fluidifier les collaborations entre les différents métiers mais également de réduire les freins organisationnels classiques. Les résultats sont là, quelques opérations se terminent à Norrent-Fontes ou Allouagne, d'autres sont en cours comme à Bruay et à Verquin et de nombreuses autres, sur la Lawe notamment, débuteront dans les mois à venir. Nous nous félicitons de cette initiative qui a permis de remettre sur les rails ces projets nécessaires à la protection de notre territoire et de ses habitants.

Nous contacter : ruralité.proximité@gmail.com #

Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité

La Gauche citoyenne

Le groupe *La Gauche citoyenne* a décidé de s'abstenir au conseil communautaire, lors du vote du budget primitif 2022. Il s'agit pour la deuxième année consécutive d'un budget de transition. Nous n'y trouvons pas une vision claire de l'avenir de ce territoire avec des investissements générateurs de richesses.

Nous n'y voyons pas non plus un véritable élan en faveur, d'une manière générale, de nos communes et en particulier rurales de notre agglomération. Nous constatons que beaucoup d'efforts supplémentaires ont été demandés ces derniers temps à nos contribuables : la taxe Gemapi, la collecte désormais payante d'une partie des déchets verts pour ne citer que ces exemples. Parallèlement, des dépenses inconsidérées ont été réalisées dernièrement pour,

par exemple, chauffer en plein hiver l'eau de la piscine extérieure de Bruay (300 000 €) ou subventionner le sport automobile à Béthune (10 000 €). On demande plus à nos contribuables. On dépense, on dépense et pas toujours de manière justifiée. Tandis que nous vivons de plus en plus une crise économique de très grande ampleur. Elle a déjà commencé avec le renchérissement du prix du carburant et des denrées alimentaires.

Où sont inscrites dans ce budget les réserves qui permettront d'aider durablement une population qui risque fort d'être de plus en plus démunie ? C'est la raison pour laquelle notre groupe a choisi de s'abstenir lors du vote de ce budget. #

Groupe La Gauche citoyenne





FIER D'ÊTRE LABÉLISÉ TERRE DE JEUX 2024

